

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 AVRIL 2014

Nos réf : HB/DB/MCR

Présents : TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, FRANÇOIS Claudine, LALLAOUA Nora, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpays, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUD Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre.

Excusés : ATAR Nathalie a donné procuration à MORANDINI-HENRICI Séverine,
BORNE Aurélien a donné procuration à GRISEY David,
BEDEZ Christian a donné procuration à JELIC Céline,
PLANÇON Aurélie a donné procuration à GIRARD Jean-Claude,

Madame Agnès TRAVERSIER, Maire :

- ouvre la séance ;
- dresse l'état des présences ;
- **Monsieur Pascal VILMINOT** est nommé secrétaire de séance ;
- constate le quorum.

Madame Agnès TRAVERSIER – Maire annonce la démission de **Monsieur Marcel MANIAS**.

Par glissement, prend rang au sein du Conseil : **Monsieur Jean-Pierre LOUYS**.

Le compte-rendu du 16 avril 2014 n'appelle aucune observation.

Les membres signent le registre.

Ordre du jour :

I – Compte administratif – Compte de gestion 2013 : Commune / Budgets annexes

– Budget Primitif 2014

– rapporteur Agnès TRAVERSIER

Agnès TRAVERSIER : « Une précision pour les nouveaux : le Compte Administratif correspond à la réalisation des dépenses et recettes de l'année 2013 et le Budget Primitif correspond aux prévisions pour l'année en cours. Si vous avez des questions, vous pouvez nous interrompre. »

A) COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE - rapporteur Jean-Claude GIRARD

BUDGET COMMUNE :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		RESTES A REALISER	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
3 342 353.45 €	3 329 387.82 €	970 407.26 €	894 331.33 €	56 575.00 €	56 575.00 €
Excédent : 12 965.63 €		Excédent : 76 075.93 €		0.00 €	
		Excédent : 76 075.93 €			
Excédent net : 89 041.56 €					

BUDGET BOIS :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CRÉDITS DE REPORT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
24 139.22 €	5 225.65 €	64 498.25 €	13 194.00 €	0.00 €	1 332.00 €
Excédent : 18 913.57 €		Excédent : 51 304.25 €		Déficit : 1 332.00 €	
Excédent net : 68 885.82 €					

BUDGET BÂTIMENTS LOCATIFS :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CRÉDITS DE REPORT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
296 513.00 €	316 602.89 €	37 624.79 €	2 387.78 €	0.00 €	0.00 €
Déficit : 20 089.89 €		Excédent : 35 236.51 €		0.00 €	
Excédent : 35 236.51 €					
Excédent net : 15 146.62 €					

BUDGET 13 LOGEMENTS CENTRE :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CRÉDITS DE REPORT	
Recettes	0.00 €	Recettes	503 979.56 €	Recettes	327 597.00 €
Dépenses	47 661.39 €	Dépenses	363 190.05 €	Dépenses	465 882.98 €
Déficit : 47 661.39 €		Excédent : 140 789.51 €		Déficit : 138 285.98 €	
		Excédent : 2 503.53 €			
Excédent net : 45 157.86 €					

Jean-Claude GIRARD : « Pour le chapitre 011 – charges à caractère général, le montant des dépenses 2013 est inférieur aux prévisions de 2014 car nous avons pris en compte les dépenses pour les vestiaires du stade incendié : 241 500 € + 27 200 €. »

Jean-Pierre LIPSKI : « Les bungalows (vestiaires provisoires) sont encore en place, jusqu'à quelle date ? »

Jean-Claude GIRARD : « Ils sont pris en charge par l'assurance jusqu'à la mi-juin. Une première enveloppe de 241 500 € nous a été accordée par l'assurance. Suite à une contre-expertise, une deuxième enveloppe de 40 à 50 000 € nous sera attribuée en fonction du bilan total de l'opération. »

Jean-Claude GIRARD : « Pour information, la taxe additionnelle droits de mutation qui nous est versée correspond à une partie du montant des transactions immobilières qui ont lieu sur la commune. »

Les comptes administratifs 2013 sont conformes aux comptes de gestion tenus par le Trésorier.
Les membres du Conseil Municipal passent au vote.

VOTE : 27 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION.

B) BUDGET PRIMITIF 2014 – rapporteur Agnès TRAVERSIER

BUDGET COMMUNE :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
3 424 615.00 €	3 424 615.00 €	464 541.00 €	464 541.00 €

Agnès TRAVERSIER : « Nous avons diminué les crédits en « énergie - électricité » et « fournitures de voirie » grâce à un hiver clément qui nous a permis de consommer moins de gaz et de sel de déneigement.

On envisage une édition tous les deux mois du « Bavans info » pour réduire les coûts.

Les frais d'affranchissement sont supérieurs à 2013 du fait des frais occasionnés pour la propagande et les élections, mais vous retrouvez une recette en compensation puisque l'État prend en charge ces frais.

Concernant les charges de personnel, nous pensions faire des économies suite au départ en retraite de la Directrice Générale des Services non remplacée, mais la revalorisation des cadres C, les avancements d'échelon, de grade, entre autres, ont compensé. L'augmentation de la charge salariale plombe le budget. C'est pourquoi, nous retravaillons les horaires, les CDD qui se terminent fin juin ne seront pas renouvelés, les heures supplémentaires et complémentaires seront récupérées et non pas payées, il n'y aura pas d'emplois saisonniers. Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous prenons ces mesures mais le Trésorier nous a confirmé que la masse salariale était trop importante.

Concernant le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communautaire (FPIC), on nous annonce une augmentation jusqu'en 2016 qui représentera 2 % des ressources fiscales !

Une diminution de 5 % des subventions a été appliquée d'une manière générale.

Pour les recettes, le versement de la CAF augmente. On bénéficie en effet d'un bonus car les couches et les repas fournis par le multi-accueil seront financés. La CAF a préféré avantager les communes qui pratiquaient de cette façon plutôt que de sanctionner celles qui ne pratiquaient pas de cette façon. »

Sophie RADREAU : « Le Syndicat de Trésorerie ne verse rien cette année ? »

Agnès TRAVERSIER : « Non. »

Mourad MAKSOUD : « Le budget bois reste un budget annexe ? »

Agnès TRAVERSIER : « Oui pour l'instant. »

Mourad MAKSOUD : « Vous savez que c'est un budget spécifique ! »

Jean-Claude GIRARD : « Il permet de combler le déficit de la commune. »

Pierre CLAUDON : « Vous allez continuer l'action « opération façades ? »

Agnès TRAVERSIER : « Pas cette année, exceptionnellement. »

Jocelyne MÉRAUX : « Le total de l'annexe « subventions 2014 » n'est pas correct ! »

Agnès TRAVERSIER : « Le montant total est compris dans le budget. »

BUDGET BOIS :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
65 780 €	65 780.00 €	51 304 €	51 304.00 €

Mourad MAKSOUD : « Je trouve que vous êtes optimiste sur le montant des ventes de bois. »

Jean-Claude GIRARD : « C'est une information du technicien de l'ONF qui a fait une estimation au plus bas ! »

Agnès TRAVERSIER : « Je pense que l'on peut lui faire confiance. »

Mourad MAKSOUD : « Vous savez que le montant des frais de garderie est calculé en fonction de ces ventes... ! »

BUDGET BÂTIMENTS LOCATIFS :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
314 319.00 €	314 319.00 €	35 236.00 €	2 495.00 €

BUDGET 13 LOGEMENTS CENTRE :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
76 100.00 €	76 100.00 €	483 635.00 €	483 635.00 €

- **L'assemblée se prononce sur les taux des taxes communales :**

Taxe d'habitation = 12.43 %

Taxe foncier bâti = 25.64 %

Taxe foncier non bâti = 33.49 %

VOTE : 27 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Pierre CLAUDON : « Si on n'avait pas augmenté la taxe d'habitation et la taxe foncière de 2 points, il manquerait 107 000 €. »

Agnès TRAVERSIER : « Oui donc on ne peut pas diminuer non plus ! »

- **Subvention à l'Association de Gestion des Actions Socioculturelles de BAVANS (AGASC – MPT)**

Montant = 123 025 €.

Ne prennent pas part à la délibération sur cette question : Madame Nathalie ATAR, Monsieur David GRISEY, Madame Véronique DELMARRE, membres élus représentés à l'AGASC.

VOTE : 17 POUR, 6 CONTRE, 0 ABSTENTION

- **Adoption du budget communal**

VOTE : 21 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTION

- **Adoption du budget annexe bois**

VOTE : 21 POUR, 5 CONTRE, 1 ABSTENTION

- **Adoption du budget annexe bâtiments locatifs**

VOTE : 27 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

- **Adoption du budget annexe 13 logements Centre**

VOTE : 27 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

- **Liste des emplois communaux 2013 : 57 emplois**

Mourad MAKSOU : « Les 3 adjoints techniques en disponibilité sont compris dans les 7 agents aux ateliers municipaux ? »

Agnès TRAVERSIER : « Oui. »

Mourad MAKSOU : « Je voulais juste le souligner. Il faut donc compter 4 adjoints techniques présents physiquement et non 7 ! »

VOTE : 21 POUR, 0 CONTRE, 6 ABSTENTIONS

- **Locations communales, travaux et services 2013**

Agnès TRAVERSIER : « Vous trouverez les loyers qui augmentent en fonction de l'indice INSEE. On a une tranche supplémentaire pour les jardins communaux. Les tarifs de remplacement de la vaisselle ont été revus en fonction du coût réel. »

Jocelyne MÉRAUX : « Les tarifs de la restauration ont augmenté ? »

Agnès TRAVERSIER : « Non. »

VOTE : 27 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

II – Divers

– rapporteur Agnès Traversier

- **Portes ouvertes le 03 mai 2014 aux Jardins d'idées.**
- **Atelier vélo le 30 avril 2014 à 17h au quartier Champerriet.**
- **Repas solidaire le même jour.**
- **Cérémonie au monument aux Morts le 27 avril 2014.**
- **Projet d'aménagement de la zone du Lorday a été déposé le 28 mars 2014.**

Pierre CLAUDON : « Oui, il a été déposé l'avant-veille des élections ! »

Séance levée à 21 h 20